



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 octobre 2006

Opération ORU - rue de Telouze - Acquisition BONNET

Conseillers en exercice : 45

Votants : 35

Convocation du Conseil Municipal :
le 9 octobre 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 26 octobre 2006

Président :
Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Françoise BILLY, Gérard NEBAS, Luc DELAGARDE, Guillaume JUIN, Rodolphe CHALLET, Amaury BREUILLE, Robert PLANTECOTE, Jacques LAMARQUE, Gérard ZABATTA, Michel GENDREAU, Jeanine BIMES, Nicole GRAVAT

Conseillers :

Rémy LANDAIS, Andrée CHAREYRE, Nathalie BEGUIER, Annie COUTUREAU, Elsie COLAS, Bernard JOURDAIN, Danièle GANDILLON, Michel PAILLEY, Yannick TARDY, Marie-Edith BERNARD, Catherine REYSSAT, Alain GARCIA, Franck GIRAUD, Marc THEBAULT, Stéphane TRONEL, Claudie LAROCHE

Secrétaire de séance : Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Alain BAUDIN ; Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA ; Mme Valérie UZANU donne pouvoir à Mme Nicole GRAVAT ; Mme Isabelle RONDEAU donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE ; Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE ; Mme Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à M. Marc THEBAULT

Excusés :

Adjoints :

Paul SAMOYAU

Conseillers :

Joël RENOUX, Dominique GUIBERT, Jean-Louis EPPLIN, Karen NALEM, Catherine DEGUERCY, Françoise HALAT, Jacqueline LEFEBVRE, Michelle LE FRIANT, Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 octobre 2006

DELIBERATION D20060437

**URBANISME ET AFFAIRES
IMMOBILIERES**

Opération ORU - rue de Telouze - Acquisition BONNET

Monsieur Alain BAUDIN Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Au titre de l'Opération de Renouvellement Urbain, un certain nombre de secteurs ont été pressentis pour la construction de logements sociaux dans le cadre de la mixité sociale, dont les terrains en façade sur la rue de Telouze, au lieudit « Les Fontenelles » sont déjà propriété de la Ville pour une grande partie.

Monsieur Philippe BONNET, propriétaire de la parcelle cadastrée section KO n° 15, a accepté de vendre à la Ville de Niort la partie de son terrain classée au Plan d'Occupation des Sols en zone NAh1, soit 6060 m², conforme à l'avis du domaine, étant précisé que la superficie exacte sera déterminée par géomètre-expert.

Cette acquisition aurait lieu moyennant le prix de 20,50 €/m², incluant l'indemnité due à l'exploitant calculée sur la base de 0,3465 €/m². Ce prix est conforme à l'avis du service du domaine en date du 6 septembre 2006.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition ci-dessus mentionnée qui a fait l'objet d'un accord avec le vendeur ;
- autoriser Le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte notarié à intervenir, tous le frais et droits en résultant seront pris en charge par la Ville de Niort ;
- les crédits nécessaires au paiement de cette acquisition seront imputés au budget principal – chapitre 21-8241-2111.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	33
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	12

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Gilles FRAPPIER